

## LE BAIL COMMERCIAL : UN ELEMENT FONDAMENTAL DE L'ENTREPRISE

Les locaux constituent pour l'entreprise l'un de ses principaux actifs. Le bail commercial, outil juridique de la jouissance de ses locaux, apparaît donc comme l'une des conventions les plus importantes pour une entreprise. Son régime juridique fait l'objet d'une abondante jurisprudence, les lois Pinel et Macron sont venues compléter le dispositif, et il doit aujourd'hui être appréhendé sous l'angle de la réforme du droit des contrats.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Sécuriser la gestion et la rédaction des baux commerciaux
- Anticiper les changements susceptibles d'intervenir en cours d'exécution du bail
- Préparer la fin du bail en mesurant les conséquences liées aux conditions de la fin du bail

### PROGRAMME

- Le statut des baux commerciaux et les enjeux de la conclusion d'un bail commercial
- Le régime des baux dérogatoires
- Les baux successifs
- Le régime fiscal des baux commerciaux
- Les clauses du bail commercial

### METHODES

Démarche active basée sur une alternance d'apports théoriques et d'échanges permettant une interactivité. La journée est ponctuée d'exercices pratiques sur des thèmes issus de la vie professionnelle des stagiaires.

### EVALUATION /SUIVI

Un recueil des attentes est réalisé via un questionnaire préalablement à la formation.

Un auto-positionnement est exprimé par écrit au départ et à la fin de la formation. Une appréciation est réalisée en fin de formation par un tour de table et un questionnaire d'évaluation.

Un suivi d'assiduité est validé par une feuille de présence remplie par demi-journée.

Une attestation de formation est remise au stagiaire et un certificat de réalisation est produit pour les financeurs.

### PUBLIC

Collaborateurs des services juridiques, bailleurs, huissiers, gestionnaires de biens et de patrimoine immobilier, agents immobiliers, mandataires en transaction immobilière

### PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire

**DUREE** : 1 journée (7h)

**LIEU** : Institut Adelante ou tout autre lieu adapté et respectant la législation en vigueur

**DATE** : A définir

**DELAI D'ACCES** : inscription au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

**TARIF** :

- En inter entreprise - 240 € HT/personne (un minimum de 6 personnes est requis)
- En intra entreprise - à définir

**FORMATRICE** : Stéphanie GREGOIRE, juriste en cabinet d'expertise comptable